

# La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR - Mars 2010 - N° 40

## La pauvreté chez les aînés

Par Maurice Boucher

Il semble que la question de la pauvreté chez une forte proportion des aînés soit plus ou moins occultée depuis quelques années dans les débats autour des conditions de vie des aînés. S'agirait-il, dans mon esprit, d'une illusion ? J'hésitais jusqu'à ce que je prenne connaissance du dernier numéro de la revue de l'Observatoire vieillissement & société (OVS) de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, *Géra-phare*.

Le numéro de février 2010 de ce bulletin périodique publie les résultats d'une étude récente qui compare deux populations d'hommes retraités de 65 ans et plus vivant dans deux pays différents; la Grande Bretagne et la Grèce. Le premier offre un régime de santé généreux en gratuité des services et soins, le deuxième fait une plus grande place au privé et est plus restrictif en matière de gratuité.

Mais qu'est-ce que ces situations peuvent bien avoir à faire avec celle du Québec ? On en dégagera **les facteurs socioéconomiques qui exercent une influence sur l'état de santé des aînés**, en examinant les niveaux de revenus moyens des aînés québécois, particulièrement dans la région de Montréal où ils sont plus problématiques. De nombreuses études, selon l'OVS, ont démontré que les facteurs socioéconomiques qui exercent une influence sur les niveaux de santé des aînés sont le nombre d'années de scolarité, le niveau des qualifications et les revenus.

Selon les statistiques, 36% des aînés montréalais vivant seuls ont un revenu de 17 000 \$. Mais, ce pourcentage s'abaisse à 20% pour le reste du Québec. Cette différence de 16% donne des raisons suffisantes de croire que les conditions de santé et de confort personnel soient moins bonnes à Montréal.

Une autre statistique utilisée par Pierre-Étienne Laporte, responsable du dossier *Vigie politique* à l'OVS, montre que 13% des ménages montréalais, dont le chef ou la chef de famille est âgé(e) de 65 ans et plus, doivent déboursier 50% et plus de leur revenu pour payer leur loyer.

*« Personne, conclut M. Laporte, ne me convaincra qu'il n'existe pas de vastes différences de santé générale ou d'inégalités de santé au sein de la population des aînés montréalais et entre eux et les aînés d'ailleurs au Québec. Il y aurait lieu de croire qu'il existe une socio-économie des niveaux de santé générale des Québécois et Québécoises, sauf que nous ne disposons pas de données pour décrire la question avec précision. »*

# À la recherche de la vérité!

Par Laurent Guay  
Président, section Laval

J'ai lu un jour une citation qui disait que : « *La plupart des malheurs de ce monde proviennent du fait que la majorité des gens croient que c'est dire la vérité que de dire ce que l'on pense!* »

Comment s'assurer d'être en possession de la vérité? Comment vérifier la justesse de notre jugement? Par quel processus parvenons-nous à élaborer une opinion la plus juste et raisonnable possible sur différents sujets? Les psychologues et les philosophes sont certainement mieux placés que moi pour se prononcer sur ce sujet.

Un bon ami aujourd'hui décédé avait une formation d'ingénieur physicien et une maîtrise en météorologie. Son travail consistait à améliorer ou peaufiner un programme informatique, appelé aussi modèle, de prévisions météorologiques opérant sur un des ordinateurs les plus puissants au monde. Ce programme permet de faire des prévisions pour une période de quatre ou cinq jours. On y traite diverses mesures de l'atmosphère provenant de tous les coins du globe, comme la température, la pression, la vitesse et la direction du vent, l'humidité. L'ordinateur livre ainsi des prévisions qui servent à tous ceux qui ont intérêt à connaître les conditions atmosphériques à venir.

Même si la fiabilité de ces pronostics s'est beaucoup améliorée, on constate que ce programme n'est pas infaillible surtout sur une période de plus de deux jours. D'ailleurs, il est facile de vérifier que d'autres programmes similaires aux États-Unis et en Europe utilisant les mêmes données arrivent très souvent à des résultats différents. Le travail de mon ami consistait justement à réajuster les différents paramètres afin de parvenir à des résultats plus conformes à la réalité facilement vérifiable.

Comme un puissant ordinateur, notre intelligence analyse des données nous provenant de nos sens permettant de se faire une conception idéalement la plus juste possible de la réalité dans la recherche de la vérité.

Le processus traitant ces informations est affecté par le caractère, l'éducation, le milieu, la culture, la religion, les émotions, les expériences, la qualité de l'information transmise par nos sens, etc. De plus, nos choix antérieurs influencent souvent notre raison. Nous cherchons instinctivement à conforter nos prises de position antérieures qui viennent ainsi filtrer et teinter l'information devant nous permettre de porter un jugement éclairé.

Malheureusement, contrairement à la météorologie, il ne nous est pas très facile de comparer les résultats obtenus avec la réalité. **Les mêmes données peuvent engendrer des opinions tout à fait contraires chez des individus différents!**

Comment s'assurer d'avoir une opinion la plus juste possible? Comment vérifier l'exactitude de nos conclusions? Nos professeurs au collège nous cassaient littéralement la tête avec la notion de rigueur intellectuelle. Et comme ils avaient raison.

Voici quelques citations pouvant alimenter notre réflexion :

« L'ennui dans ce monde, c'est que les idiots sont sûrs d'eux et les gens sensés, pleins de doutes. »

« L'idiot affirme, le savant doute, le sage réfléchit. »

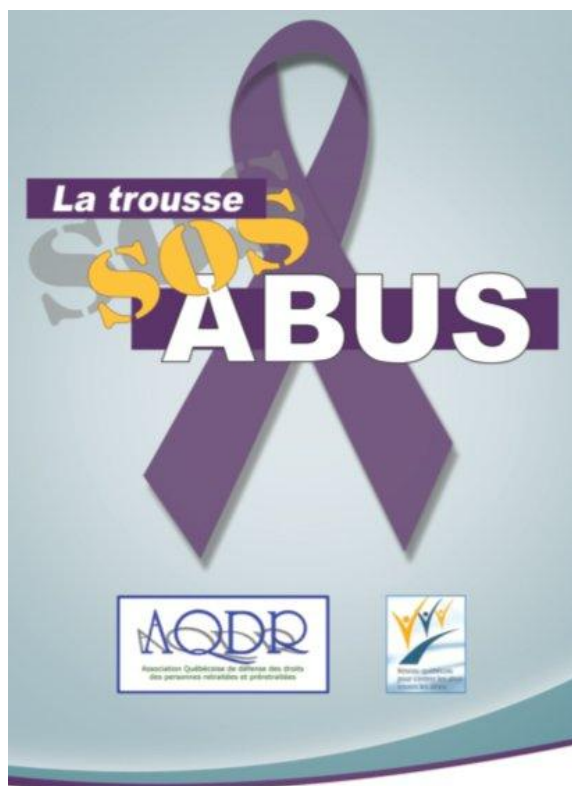
« Celui qui juge ne comprend pas, celui qui comprend ne juge pas. »

« Douter de tout ou tout croire sont deux solutions également commodes, qui l'une et l'autre nous dispensent de réfléchir »

« Pour plusieurs, les préjugés remplacent la réflexion. »

## Formation sur la trousse **SOS-abus** : toute une richesse !

Par Jacques Fournier  
section St-Michel



Le 17 février, j'ai participé, avec d'autres membres de la section St-Michel, à une journée de formation sur la trousse *SOS-abus*, dans un hôtel de l'est de Montréal. L'instrument de la formation : un gros cartable qui présente des outils pour prévenir, dépister et intervenir dans les situations de maltraitance à l'égard des aînés. Il y a de tout : des textes pour la formation des préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD et les résidences privées, des DVD, des sifflets, des chansons, etc. Plein de trouvailles efficaces.

Si vous êtes un bénévole actif à l'AQDR, je vous recommande cette formation. Parlez-en aussi à vos connaissances au sein de la police, des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, dans les groupes communautaires en contact avec les aînés. Les 30 formateurs de l'AQDR vont donner cette formation à environ 1 500 intervenants au cours des prochains mois. Informez-vous auprès de votre section locale.

## Comités milieu de vie : appel à tous

Par Murielle Dumont  
section Montréal-Nord

L'AQDR s'est dotée récemment d'un comité Soutien à domicile et hébergement, sous la gouverne de Maurice Boucher, comprenant aussi un volet *Milieu de vie* que je pilote. L'objectif de ce dernier volet: « *donner une voix aux résidents des résidences et CHSLD privés, tout en brisant l'isolement et en renforçant le sentiment de sécurité* ».



Notre projet consiste à établir les infrastructures de ces comités Milieu de vie, soutenir les responsables désignés en leur offrant de la formation, un soutien technique et petit budget de démarrage.

Le Comité a convenu d'une nouvelle approche, innovatrice, qui priorise une forme d'entente, de **partenariat « gagnant/gagnant »** avec les dirigeants des groupes propriétaires ou gestionnaires de résidences, ce qui nous apparaît plus efficace. Nous avons déjà amorcé un dialogue fructueux, avec un important gestionnaire d'une trentaine de résidences sur l'île de Montréal et ailleurs dans la province, un projet pilote qui devrait démarrer dans un proche avenir.

Nous sommes actuellement à la **recherche de personnes** concernées par ce champ d'action et intéressées à faire partie de l'équipe de démarrage de cet important projet.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Murielle Dumont à 514 324-6157 ou par courriel : [murielledumont@videotron.ca](mailto:murielledumont@videotron.ca)

## Prix Guy-Chartrand pour Ronald St-Jean



Le président de l'AQDR Montréal-Nord, aussi premier vice-président de l'AQDR nationale, Ronald St-Jean, a reçu un prix Guy-Chartrand, offert par Transport 2000 Québec, pour l'action et la mobilisation des usagers. Le prix lui a été remis le 15 février 2010, lors d'un déjeuner-bénéfice, devant 500 invités, par le président de Transport 2000 Québec, Jean Léveillé.

Transport 2000 Québec a créé en 2005 les Prix Guy-Chartrand pour reconnaître les réalisations et la contribution d'individus qui sont en accord avec la mission et les objectifs de l'organisation. Ils ont ainsi contribué à l'instauration et à la mise en œuvre d'une politique de transport durable pour le Québec, par la promotion de

.../

l'accessibilité aux moyens de transport collectifs, du développement des moyens de transport ayant le moins d'impact sur l'environnement et du soutien au regroupement des usagers.

Pendant plus de cinq ans, Ronald St-Jean a travaillé pour obtenir des navettes de transport pour les personnes âgées sur le territoire de la STM. Aujourd'hui, déjà sept navettes sont à la disposition des aînés. La STM prévoit d'autres navettes pour la fin de l'été 2010 sur son territoire.

## À Sherbrooke, l'AQDR demande la réduction des tarifs en transport en commun

Par Robert Tremblay, membre du CA et du Comité de transport de l'AQDR Sherbrooke et Isabelle Guérard, coordonnatrice de l'AQDR Sherbrooke

A la suite de l'annonce des hausses de tarifs du transport en commun à la Société de transport de Sherbrooke (STS), l'AQDR de Sherbrooke dénonce l'augmentation des coûts pour les laissés-passer. Les hausses tarifaires ont des répercussions majeures pour les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (réorganisation du budget, coupures dans les loisirs, l'alimentation et les vêtements, etc.). À Sherbrooke, c'est près de 20% des ménages qui vivent en situation de pauvreté. Ainsi, l'AQDR de Sherbrooke demande une réduction des tarifs de transport en commun de 50% sur dix ans pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans le cadre de la *Loi sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale*, le Comité consultatif issu de cette loi a recommandé une réduction des tarifs de 50% sur dix ans<sup>1</sup>. Le Comité de transport de l'AQDR endosse cette recommandation justifiée par le Comité consultatif par les informations suivantes qui s'appliquent à l'ensemble du Québec.



1. Entre 2004 et 2006, les coûts de transport pour les personnes à faible revenu ont augmenté de 18% pour le transport en commun en ville et de 35% en milieu rural dépourvu de transport en commun. Le comité consultatif affirme qu'il faut inverser cette tendance d'augmentation de 18%.
2. L'indice des prix associé au transport en commun a augmenté plus que deux fois plus rapidement que l'indice général des prix à la consommation entre 2000 et 2006 (29,2% contre 13,6%).
3. Le développement du transport collectif en milieu rural et la tarification sociale du transport en commun en milieu urbain deviennent de plus en plus des enjeux sociaux.
4. Le transport constitue, et de loin, la troisième plus importante dépense des ménages au Québec et la part du revenu qui y est consacrée est très peu variable selon les quintiles de revenu.



5. En 1996, à Vancouver, la Conférence internationale Vers des transports durables, organisée conjointement par l'OCDE et Environnement Canada, a permis de dégager neuf principes du transport durable. Le premier est l'accès raisonnable aux personnes, aux lieux, aux biens et aux services et le deuxième est l'équité interrégionale et intergénérationnelle pour répondre aux besoins fondamentaux de tous en matière de transport, y compris ceux des groupes défavorisés.
6. Le Comité consultatif estime qu'on devrait fixer une cible de réduction du coût du laissez-passer mensuel de transport en commun permettant de concilier deux objectifs incontournables : lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de même que protéger l'environnement.
7. Le Comité estime aussi que les investissements requis pour atteindre cette cible sont largement inférieurs aux coûts qui découlent de la pauvreté et l'exclusion sociale et qui découleront de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.
8. Le Comité consultatif a choisi de mettre de l'avant une proposition qui touche l'ensemble de la population, cette proposition permettant de concilier plusieurs objectifs pouvant contribuer au développement durable du Québec, en plus d'être rassembleuse et d'éviter de catégoriser les personnes.

L'AQDR de Sherbrooke demande que « les divers paliers de gouvernement mettent en place, selon leurs responsabilités et leur capacité fiscale, des mesures visant à diminuer progressivement, d'ici dix ans, le prix du laissez-passer mensuel de transport en commun de 50% dans les municipalités du Québec »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu – Des tarifs qui excluent...Des solutions qui rassemblent*, Avis du [Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#), 2008.

## Les amis de l'AQDR sur Facebook



Le groupe **Amis de l'AQDR** a été créé sur Facebook à l'initiative d'Anne Falcimaigne et de Jacques Fournier, membres du comité des Communications. Qui a dit que les retraités n'avaient pas adopté les nouveaux moyens de communication ?

Vous voulez y accéder ?

- Vous devez ouvrir un compte (gratuit) sur Facebook : [www.facebook.com](http://www.facebook.com)
- Dans votre page d'accueil, en haut dans la case *Recherche*, tapez **amis de l'aqdr**. Une liste apparaît parmi laquelle le groupe *Amis de l'AQDR*. Cliquez sur *Rejoindre ce groupe*.

Bonne navigation ! Et n'hésitez pas à nous écrire...

# Les groupes communautaires souffrent-ils de concertationnite aiguë?

Par Jacques Fournier  
section St-Michel

La concertation est à la mode. Tous les organismes publics veulent se concerter avec les groupes communautaires, les autres instances publiques, etc. C'est une bonne chose : il ne faut pas travailler de façon isolée et il faut additionner les énergies vers des buts communs.

C'est ainsi que des sections de l'AQDR, des maisons de jeunes, des groupes de femmes, de personnes handicapées, etc. sont invités à participer à de nombreuses Tables de concertation, pour des causes toutes meilleures les unes que les autres. Mais quel est l'impact, pour les groupes communautaires, d'être associés à ces nombreuses Tables ?

Les groupes, en général, n'ont pas un personnel nombreux. Il peut arriver que la concertation dévore les énergies de certains groupes qui ont ainsi moins de temps pour réaliser leur mission première, leurs priorités ou le service à leurs propres membres.



C'est un peu ce qui est arrivé, il y a quelques années, au Centre des femmes l'Héritage de Louiseville. Ce Centre se sentait tellement absorbé par les Tables de concertation qu'il a décidé de faire une pause, de se retirer de toutes les Tables dont il était membre et de faire une étude d'impact de cette décision, avec l'aide de chercheuses universitaires. Il en est résulté une étude intéressante, intitulée *Le beau risque*, rédigée par Danielle Fournier, de l'Université de Montréal, Lise Gervais, de Relais Femmes et Christine Boulet du Centre des femmes l'Héritage.

En quoi consistait ce « beau risque » ? C'était de ne plus participer aux diverses rencontres de concertation, de partenariat et de représentation pour une période qui devait durer deux ans et qui s'est finalement étendue sur trois ans, dans le but de se recentrer sur la mission de base de l'organisme.

Finalement, après bilan, l'organisme a décidé de réintégrer un certain nombre de lieux de concertation et de sélectionner rigoureusement la moitié des lieux où le Centre s'impliquait auparavant. Chaque année, cette implication est réévaluée en fonction des priorités que le Centre se donne cette année-là.

Voici quelques-uns des effets positifs engendrés par le retrait total des lieux de concertation: recentration des énergies sur la mission fondamentale du Centre; meilleure vie démocratique, hausse du membership, intensification des liens de l'équipe de travail, plus grande complicité, amélioration de la réflexion et de la communication, plus d'humour, moins de stress.

Parmi les effets négatifs, notons que certains autres groupes communautaires ont pu ressentir un surcroît de travail, dû à l'absence du Centre des femmes de certains lieux de concertation.

Certains pourraient se demander ce qui arriverait-il à certaines Tables de concertation si le tiers ou la moitié des membres désertaient. On pourrait poser la question autrement. Chacune des Tables ne devrait-elle pas se demander une fois l'an : pourquoi la Table a-t-elle été mise sur pied? Quelle est sa mission de base? A-t-elle modifié sa mission à la demande d'instances institutionnelles (ex.: Direction de santé publique)? La Table de concertation a-t-elle encore sa pertinence? Qui était membre au départ? Qui est membre maintenant? Quel devrait être le membership à compter de maintenant? Cet exercice serait probablement salutaire.

## SAVIEZ-VOUS QUE...?

... une majorité de Canadiens (90%) croient qu'ils auront assez d'argent pour vivre après leur retraite, mais seulement le quart d'entre eux prévoient être en mesure de s'offrir la retraite dont ils rêvent.

Source : Banque Royale, [sondage sur les REER](#)

... l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec a mis au point et testé favorablement une prothèse d'environ 2 cm qui protège contre les AVC. Pour l'instant, la nouvelle prothèse est offerte aux personnes qui réagissent mal au *Coumadin*, cet anticoagulant qui empêche que des caillots se forment dans le cœur. La prothèse coûte 8 000 \$.

Source : [Le Devoir](#), 28 novembre 2009

... selon un récent sondage, 80% des Français réclament que les investissements destinés aux personnes âgées et dépendantes, servent en priorité au maintien à domicile.

Source : [Le Figaro](#), 13 novembre 2009

... les 27 sénateurs nommés par M. Harper au cours de la dernière année pourraient, selon le NPD, coûter aux Canadiens plus de 85 millions\$, alors que leurs dépenses s'élèveront à environ 92 millions\$.

Source : [Le Devoir](#), 6 novembre 2009

... en France, la moyenne déboursée par les personnes qui vivent dans une résidence avec services pour personnes âgées (que les Français appellent : *maison de retraite*) est de 2 200 euros (environ 3 300 \$) par mois. Ce montant représente le double d'une pension moyenne de retraite. Individuellement, cependant, chaque personne âgée peut être admissible à une allocation qui compense l'écart avec ses ressources.

Source : [Senioractu](#), 16 octobre 2009

... selon HelpAge International, organisation caritative dédiée aux aînés, 10 jours après le séisme en Haïti, de nombreuses personnes âgées, dans un état désespéré, attendaient encore des vivres, des soins et des médicaments. « *Souvent, dans les cas de tsunami, tempête tropicale, séisme etc., les gens se concentrent sur les enfants ou les femmes enceintes, et les aînés sont oubliés* », précise l'Agence France Presse.

Source : [Senioractu](#), 25 janvier 2010





## L'HUMOUR MET DE L'HUILE DANS LES COMMUNICATIONS

Ma femme s'est assise sur le sofa près de moi pendant que je zappais avec la télécommande. Elle m'a demandé : « *Qu'est-ce qu'il y a à la télé ?* » J'ai répondu : « *De la poussière.* » **Alors la chicane a commencé...**

Ma femme hésitait au sujet de ce qu'elle voulait pour son anniversaire. Elle me dit : « *Je veux quelque chose qui a du punch et qui passe de 0 à 200 en l'espace de 3 secondes* ». Je lui ai acheté une balance. **Alors, la chicane a commencé...**

À mon retour à la maison après une longue absence, ma femme m'a demandé de l'amener dans un endroit dispendieux. Alors, je l'ai amenée dans un poste d'essence. **Alors, la chicane a commencé...**

Ma femme et moi étions assis à la table lors d'une fête de retrouvailles à l'école secondaire où j'ai étudié. Je regardais de temps à autre une femme ivre assise à une table voisine, elle faisait tourner le liquide dans son verre.

Ma femme m'a demandé : « *La connais-tu ?* » « *Oui* », que je lui ai répondu. « *C'est mon ancienne petite amie. J'ai su qu'elle s'était jetée dans la boisson après notre séparation, il y a plusieurs années et j'ai appris qu'elle n'a jamais été sobre depuis ce jour* »

« *Oh ! mon Dieu !* » réagit-elle. « *Qui penserait qu'une personne pourrait célébrer aussi longtemps ?* » **Alors la chicane a commencé...**

***Numéro d'avril 2010 de La force des s@ges***

**Faites parvenir vos textes avant le 15 mars à**

[maubou@oricom.ca](mailto:maubou@oricom.ca)